

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi vingt-sept mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de VERVINS s'est réuni dans le Salon de l'Hôtel de Ville, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PRINCE, Maire.

Présents : PRINCE Jean-Marc, JOSEPH Marie-José, MATHIEU Claudile, NOIROUX Bruno, CHANTRAINE-LION Maud, MARIÉ Jean-François, HARDERS Jacques, BOURGEOIS Delphine, COLAS Jean-Christophe, DUBART Aline, DESSE Tony, GOSSET François, GOIRE Marie-Christine, HABONIMANA Aline, LANDAT Clément.

Absents excusés : CHAPELET Jean-Paul ayant donné pouvoir à GOSSET François, ROMAGNY Raphaëlle, LE VOURC'H Sandrine, HOLLARD Michael (audio), LICETTE Delphine, MAILLIARD Jean-Claude, GOSSET Chloé absents.

A été nommé secrétaire : Marie-José JOSEPH

Il a été donné lecture du procès-verbal de la séance du 2 avril 2025 qui est adopté à l'unanimité.

Compte tenu de l'émoi soulevé dans la commune par le projet d'installation d'un méthaniseur XXL sur la zone Créapôle, Monsieur le Maire a souhaité faire un point sur ce sujet. Il a rappelé que le conseil municipal avait adopté une motion le 16 octobre 2024 pour demander à la CCTC de ne vendre aucun terrain de Créapôle pour ce projet. Les élus de Vervins ont en effet considéré unanimement que le terrain choisi était trop proche du lieu de vie des habitants. Cette motion a été envoyée à la CCTC mais à ce jour, soit donc 7 mois après, la commune n'a reçu aucune réponse.

À la suite de l'adoption de cette motion, cause ou pas, le promoteur du méthaniseur, Cérésia, a souhaité engager un dialogue territorial pour impliquer les habitants. Plusieurs réunions se sont donc tenues. Une à Guise et une à La Capelle dans des salles permettant d'accueillir 60 personnes. Une devait se tenir aussi à Hirson mais faute de participants inscrits, elle a été annulée. Pour Vervins, Cérésia avait fait appel à la METS et c'est donc dans une salle de 30 personnes que l'atelier Vervinois était prévu. Ce serait à la demande du président de la CCTC qu'une deuxième séance a aussi été programmée à Vervins pour permettre au maximum de personnes de participer. En termes de fréquentation, seuls les ateliers de Vervins ont attiré un nombre significatif de participants. A Guise comme à La Capelle, à peine une dizaine de personnes (pour certaines de Vervins ou de Fontaine) y a assisté. A Vervins, les deux ateliers ont fait le plein. Au niveau des élus, seuls ceux de Vervins et une élue de Fontaine y ont participé. Il n'y avait aucun représentant de l'exécutif de la CCTC ni d'élus d'autres communes qui pourtant participeront aussi à la décision de vendre ou pas le terrain.

Une réunion de restitution s'est tenue ensuite à la Capelle. Il a été indiqué que les ateliers avaient conclu sur le fait que le projet de méthaniseur XXL semblait pertinent mais devait se faire « au milieu de nulle part » comme ce qui se fait au Danemark, puisque c'est dans ce pays qu'existent déjà des installations similaires. Cette conclusion correspondait exactement à la position prise par le conseil municipal de Vervins. Lors de cette réunion de restitution, une habitante de Fontaine a demandé à ce que les riverains de Créapôle soient mieux informés. Le cabinet de communication travaillant pour Cérésia a répondu positivement et une réunion a été programmée, cette fois-ci à Créapôle dans une salle permettant d'accueillir une trentaine de personnes. Près de 140 personnes ont souhaité y participer et devant cette affluence, les promoteurs du projet n'ont